

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Benoitte MARTELLI
AU NOM DU GROUPE « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE»**

OBJET : La prime de transport

Monsieur le président,

Tel un serpent de mer, la prime de transport ressurgit, au gré des évènements ou lors de visites officielles, pour se fondre dans une revendication dévolue à compenser partiellement le coût de la vie en Corse. Arrachée de haute lutte dans la fonction publique voilà quelque deux décennies, elle échappe aux non fonctionnaires et n'est a fortiori pas étendue aux retraités du public ou du privé.

Lors du récent déplacement du Ministre François Sauvadet, l'espoir des syndicats fut une nouvelle fois déçu. Le verdict tomba tel un couperet : Une mince augmentation de 17 euros pour la fonction publique, qui espérait une revalorisation substantielle oscillant entre 8 et 12% et rien pour les autres catégories salariales. La généralisation de cette indemnité compensatrice ne serait pourtant pas un luxe, d'autant qu'en cette période de précarisation nous savons que chez nous plus qu'ailleurs, s'amplifie une nouvelle catégorie d'actifs insérés dans le concept générique de travailleurs pauvres. Et point n'est besoin en incidence de rappeler ici la maléfique augmentation du chômage que ne peuvent plus masquer les stages parking et autres palliatifs sans lendemain.

Aussi, ce propos concernant un sujet ponctuel et clairement identifié rejaillit chacun le comprend aisément sur une problématique bien plus vaste et qui interpelle la conscience collective. Elle touche en effet au pouvoir d'achat de l'immense majorité des salariés dont les difficultés sont encore aggravés par le fait qu'ils vivent dans une région réputée être la plus chère de France. Et que dire de ceux qui au terme d'une vie de labeur perçoivent une pension qui les place en dessous du seuil de pauvreté. Derrière des statistiques froides, analyses et commentaires étayées, se jouent des détresses humaines qui voient des retraités pousser la porte du secours populaire ou des restaurants du cœur car ils ne peuvent assumer les dépenses essentielles.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif vous avez en son temps reçu les quatre organisations syndicales des retraités. Il fut alors question de

prendre rendez vous à Paris avec le ministre concerné. Dans un second temps on évoqua une question écrite au gouvernement portant explicitement sur la question inhérente à la prime de transport des retraités.

Pouvez-vous à cet égard expliciter à notre Assemblée si ces démarches sont encore d'actualité ? Plus largement, quelles pourraient-être les initiatives que nous pourrions prendre dans un esprit consensuel pour que ceux et celles qui ont accompli de longues années de labeur puissent être un peu plus rassérénés à l'automne de leurs existences ?

La solidarité intergénérationnelle et notre simple devoir d'élu nous commandent de nous saisir de cette question. Certes dans ce domaine comme dans d'autres il n'y a nul diktat de réussite. Mais l'ardente obligation de montrer aux retraités qui ne parviennent pas à joindre les deux bouts que leur sort nous préoccupe légitimement. Et que nous allons livrer sans réticence aucune le combat pour leur dignité.

Je vous remercie Monsieur le Président.